

APPEL D'OFFRES
pour l'élaboration d'une étude en vue de la mise en place
d'un *Observatoire francophone du Genre à l'Université*

Février 2018

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), en collaboration avec le Réseau francophone des femmes responsables dans l'enseignement supérieur et la recherche (RESUFF), lance un appel d'offres pour la sélection d'une équipe internationale d'experts qui sera chargée de mener une étude de faisabilité préalablement à la mise en place d'un ***Observatoire francophone du Genre à l'Université*** dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'AUF.

L'emploi du genre masculin n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

1. CONTEXTE

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF)¹ est une association internationale créée il y a plus de 50 ans. Elle regroupe des universités, grandes écoles, réseaux universitaires et centres de recherche scientifique utilisant la langue française dans le monde entier. Avec un réseau de 845 membres dans 111 pays, elle est l'une des plus importantes associations d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche au monde.

L'AUF est également l'opérateur pour l'enseignement supérieur et la recherche du Sommet de la Francophonie. À ce titre, elle met en œuvre, dans son champ de compétences, les résolutions adoptées par les conférences des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

Dans le respect de la diversité des cultures et des langues, l'AUF promeut une francophonie universitaire solidaire engagée dans le développement culturel, économique et social des sociétés. Elle favorise la solidarité active entre ses établissements membres et les accompagne dans leur dynamique de structuration (amélioration de la qualité de la formation, de la recherche, de la gouvernance universitaire, de l'employabilité des diplômés) et d'implication dans le développement. Ses équipes, présentes à travers le monde (l'AUF dispose d'un réseau de plus de 60 représentations locales dans 40 pays) apportent suivi et conseils pour la conception et la mise en place de projets, facilitent le partage de bonnes pratiques, de l'expertise et des innovations et proposent un accompagnement dans la recherche de nouveaux partenaires. L'AUF collabore régulièrement avec les entreprises privées et leurs fondations, les États et gouvernements, les agences nationales d'aide au développement, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, et les associations universitaires, scientifiques et culturelles.

Le projet d'« **Observatoire francophone du Genre à l'Université** » de l'AUF s'inscrit dans la continuité des déclarations adoptées par les Chefs d'États et de gouvernement des pays ayant le français en partage, réunis lors des trois derniers Sommets de la Francophonie à Kinshasa (RD Congo) en 2012², à Dakar (Sénégal) en 2014³, et à Antananarivo (Madagascar) en 2016⁴.

Il se fonde également sur le 5^e des 17 nouveaux objectifs de développement durable (ODD) 2015-2030 qui s'intitule : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles. Cet objectif prévoit entre autres de *garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction, à tous les niveaux décisionnels de la vie politique, économique et publique*⁵.

Après l'adoption de la Déclaration des Rectrices et Présidentes des universités francophones lors de sa 16^e Assemblée générale à São Paulo (Brésil) en mai 2013, l'AUF a soutenu la création du **Réseau francophone des femmes responsables dans l'enseignement supérieur et la recherche (RESUFF)**. Le réseau a été officiellement lancé à l'occasion du colloque international « *Femmes universitaires, femmes de pouvoir ?* » organisé par l'AUF en marge du XV^e Sommet de la Francophonie à Dakar (Sénégal) en novembre 2014. En octobre 2015, l'Assemblée constitutive du RESUFF s'est tenue à Paris rassemblant une quarantaine de rectrices, présidentes, vice-rectrices et vice-présidentes des établissements d'enseignement supérieur et de recherche membres de l'AUF de plusieurs régions du monde et le RESUFF est aujourd'hui une association française de loi 1901.

Par ailleurs, l'AUF et l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI) avaient conclu dès octobre 2013 un partenariat basé sur le partage d'expériences issues du programme EMULIES de l'OUI (« Espace des Femmes Leaders des Institutions d'Éducation Supérieure des Amériques ») en matière, d'une part, de création de modules de formation à distance francophones proposant aux femmes dans l'Université des outils pour les former aux stratégies professionnelles et institutionnelles, et d'autre part, de mise en place d'un observatoire de l'égalité entre les sexes dans l'enseignement supérieur.

¹ <https://www.auf.org/>

² http://www.francophonie.org/IMG/pdf/SOMMET_XIV_Decl_Kinshasa_2012.pdf

³ http://www.francophonie.org/IMG/pdf/sommet_xv_decl_dakar_2014_vf.pdf

⁴ http://www.francophonie.org/IMG/pdf/som_xvi_decl_antananarivo.pdf

⁵ <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sdgvoverview/post-2015-development-agenda/goal-5.html>

2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'OBSERVATOIRE

À travers l'Observatoire, l'AUF se propose d'offrir à ses institutions membres un outil **de connaissance, d'évaluation, de plaidoyer et de partage** ayant pour vocation dans un second temps d'être un véritable levier du changement structurel et du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche francophones. Les missions de « **l'Observatoire francophone du Genre à l'Université** » se déclinent en plusieurs objectifs :

- Faire l'état des lieux de l'égalité femmes/hommes dans les institutions d'enseignement supérieur (IES) francophones à partir d'indicateurs clairement établis et qui permettront d'identifier les raisons de la persistance des inégalités ainsi que les obstacles à l'égalité dans les IES
- Partager et diffuser les outils, les résultats d'enquêtes et de recherche menées localement dans les IES — rapports, données statistiques et leur analyse, enquêtes quantitatives et qualitatives sur différentes thématiques
- Être force de propositions, de recommandations et d'échanges de bonnes pratiques pour mieux accompagner les IES dans la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes
- Se baser sur l'état des lieux établi afin d'impulser des politiques favorisant l'égalité dans ces établissements et d'en mesurer l'évolution dans le temps.

3. OBJET DE L'APPEL

La finalité du présent appel est de fournir les informations et données pertinentes nécessaires préalablement à la mise en place d'un Observatoire du genre dans les IES tel que décrit dans la section 2 du présent appel d'offres. Cet Observatoire s'entend comme un projet-pilote de l'espace universitaire francophone, d'une durée minimale de quatre ans, initié par l'AUF en partenariat avec le RESUFF et les universités (IES) participantes. L'AUF pourra contribuer financièrement au projet d'Observatoire mais se fera également porteuse du projet pour l'obtention de financements externes.

À travers le présent appel d'offres, l'AUF vise à sélectionner une équipe internationale d'experts afin de lui confier l'étude préalable à la création de l'Observatoire. Cette étude devra prendre en compte un certain nombre d'éléments incontournables qui font partie de la définition même de l'AUF : la dimension francophone, la dimension internationale, la dimension universitaire, l'attention accordée aux pays en développement.

Dans le cadre du contrat avec l'AUF, le groupe d'experts sélectionné devra principalement :

- Réaliser un **état des lieux** des observatoires et initiatives similaires :
 - ayant un objet d'étude sur plusieurs pays (données collectées à l'échelle internationale),
 - ayant pour objet d'étude l'égalité femmes-hommes (mais l'état des lieux pourra être élargi à des observatoires qui analysent d'autres thématiques sociales),
 - ayant pour langue de travail le Français (prioritaire) mais sans exclure des observatoires anglophones.L'état des lieux doit permettre de collecter des informations sur chacun de ces observatoires, incluant notamment leur forme juridique, le type de financement reçu, les activités menées, l'impact de leurs travaux, les conditions de pérennisation de l'observatoire, les modalités de gouvernance, la méthodologie de collecte et de diffusion des données, les bonnes pratiques...
- Mener une **étude de faisabilité** sur la création d'un Observatoire du Genre dans l'espace universitaire francophone (établissements universitaires membres de l'AUF). Cette étude présentera notamment des éléments et recommandations sur la méthodologie de mise en place de l'Observatoire, la pertinence du projet, son périmètre, les coûts, les difficultés/obstacles, le chronogramme d'exécution des différentes étapes de mise en place de l'Observatoire, les mesures de pérennisation ainsi qu'un budget prévisionnel de fonctionnement.

4. LIVRABLES ATTENDUS

Le contenu des livrables devra aller bien au-delà d'une simple revue documentaire.

Les livrables attendus sont deux rapports, correspondant aux deux phases décrites dans la section 3 :

- Un rapport présentant l'état des lieux, à rendre avant le 15 mai 2018
- Un rapport présentant les résultats de l'étude de faisabilité, à rendre avant le 29 juin 2018.

Chaque livrable fera l'objet d'une présentation orale auprès de l'équipe de l'AUF (en présence ou à distance, le cas échéant).

5. BUDGET ET MODALITÉS DE VERSEMENT

Le budget de la prestation doit être compris entre 75 000 et 110 000 dollars canadiens.

Les paiements seront effectués comme suit :

- À la signature du contrat : 20%
- 1^{er} livrable validé : 30%
- 2^{ème} livrable validé : 50%

6. CRITÈRES DE SÉLECTION

- Être une équipe internationale d'experts incluant au moins deux chercheurs universitaires ;
- Avoir une bonne connaissance des questions d'équité et de genre, idéalement à l'international ;
- Avoir une capacité démontrée à gérer une équipe de recherche basée dans plusieurs pays ;
- Inclure un ou plusieurs experts issus de la société civile (ONG, OSBL...) est un atout ;
- Inclure un ou plusieurs experts issus des pays en développement est un atout ;
- Avoir participé à des études de faisabilité ou à la mise en place d'un observatoire ou centre de recherche est un atout ;

Pour des raisons d'ordre pratique, chaque équipe devra explicitement désigner un coordonnateur qui transmettra le dossier de candidature et qui sera, en cas de sélection, l'interlocuteur de l'AUF sur tous les aspects scientifiques, techniques, administratifs et financiers de la collaboration.

7. CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Qualité et précision de l'offre (incluant la compréhension du mandat) : 40%
- Pertinence de la méthodologie : 20%
- Qualité du budget : 20%
- Qualité de l'équipe d'experts : 20%

Les éléments contenus dans les sections 8, 9 et 10 du présent appel ont un caractère uniquement informatif – ils seront détaillés au niveau du contrat qui, une fois signé, représentera le seul cadre de référence pour le déroulement de la prestation.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

En contrepartie du paiement de sa facture, l'équipe d'experts prestataire cède à titre exclusif l'ensemble des droits ou titres de toute nature sur les livrables. L'AUF les exploitera librement, y compris à des fins commerciales.

Cette cession est accordée pour toute la durée des droits de propriété intellectuelle. Ces droits comprennent notamment le droit de représenter et de reproduire tout ou partie des documents émis y compris celui de les utiliser dans le cadre de consultations. Le prestataire ne fera ni ne permettra quelque usage commercial, à quelque titre que ce soit, des documents émis sans l'accord préalable écrit de l'AUF. Le prestataire ne pourra communiquer les documents émis à des tiers, à titre gratuit ou onéreux, qu'avec l'autorisation écrite de l'AUF.

9. CONFIDENTIALITÉ

Le prestataire s'engage à ce que ni lui ni aucun de ses membres de son équipe ou collaborateurs ne divulguent, sans y être dûment autorisés par l'AUF, les données, analyses ou résultats inclus dans les rapports réalisés en vertu du contrat ou, généralement, quoi que ce soit dont ils auraient eu connaissance dans l'exécution du contrat.

10. ÉVALUATION ET ACCEPTATION DES TRAVAUX

Malgré toute autorisation ou approbation donnée pour fins de rémunération aux différentes étapes d'exécution du contrat, l'AUF se réserve le droit, lors de la réception définitive des travaux ou de l'acceptation des services, de refuser, en tout ou en partie, les travaux qui n'auraient pas été exécutés conformément aux exigences du contrat. Le cas échéant, l'AUF fait connaître par avis écrit son refus d'une partie ou de l'ensemble des travaux exécutés par le prestataire de

services. L'AUF ne pourra refuser les travaux exécutés par le prestataire que pour une bonne et valable raison relative à la qualité du travail, compte tenu du mandat donné au prestataire et des attentes qui peuvent raisonnablement en découler.

Dans le cas où les livrables soumis seraient jugés insatisfaisants par l'AUF, celle-ci se réserve le droit de faire reprendre les travaux par un tiers ou par le prestataire, aux frais de ce dernier.

En cas de dépassement du délai d'exécution par phase fixé au niveau du contrat de prestation et annoncé dans la section 4 du présent document, il sera appliqué une pénalité.

11. PROCÉDURE DE RÉPONSE À L'APPEL D'OFFRES

Le dossier de candidature (un dossier par équipe candidate) doit être adressé par le coordonnateur, en version électronique PDF, au plus tard **le 4 mars 2018** à **observatoire-genre@auf.org**.

La proposition doit comprendre OBLIGATOIREMENT toutes les pièces suivantes :

- Une présentation de l'équipe d'experts et des responsabilités de chacun dans la prestation ; le coordonnateur – dans le sens des indications contenues dans la section 6 - y sera explicitement identifié
- Une présentation détaillée de la compréhension du mandat et de la méthodologie proposée,
- Un plan détaillé de travail avec un échéancier sur la base du calendrier en section 12 du présent document,
- Une proposition financière détaillée (utiliser le canevas Excel joint en annexe),
- Une annexe contenant les CV et références de l'équipe d'experts et les coordonnées de contact du coordonnateur.

Pour toute question complémentaire s'adresser également à : **observatoire-genre@auf.org**

12. CALENDRIER

La sélection sera effectuée par une commission composée de représentants de l'AUF et du RESUFF.

Les principales étapes du processus de sélection et de la réalisation de l'étude sont :

- 2 février 2018 Lancement de l'appel d'offres
- 4 mars 2018 Clôture de l'appel d'offres
- 8 mars 2018 Sélection du prestataire et notification des résultats
- 15 mars 2018 Signature du contrat
- 19 mars 2018 Début de la prestation
- 15 mai 2018 Remise du 1^{er} livrable
- 29 juin 2018 Remise du 2nd livrable (livrable final)